

COMMISSION FEDERALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°15 DU 13 MARS 2025
(Réunion télématique)

SAISON 2024/2025

Présents :

M. Michel COZZI (Président de la CFS),
MM. Cédric AMBS, Théo DEBARD, Gérald HENRY, Thierry MINSEN, Yves MOLINARIO,
Arnaud PRIGENT, Sylvain QUINQUIS, Emmanuel TURPINAT, membres de la commission.

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (responsable du secteur sportif)
Boris DEJEAN (attaché à la CFS)
Johan SOUMY (attaché à la CFO)

Date de publication : 23/06/2025

DESIGNATIONS DES ORGANISATEURS COUPE DE FRANCE JEUNES

La Commission Fédérale Sportive a décidé de confier les organisations ci-dessous aux GSA suivants :

Coupe de France – **M21 MASCULINS** – L'organisation de la poule finale est confiée au club **du T.O.A.C. - T.U.C. VOLLEY-BALL** (Ligue d'Occitanie).

DESIGNATIONS DES ORGANISATEURS COUPE DE FRANCE FEDERALE

La Commission Fédérale Sportive a examiné les trois candidatures reçues, à savoir :

- Le club de SAINT-DIE DES VOSGES VB pour la Coupe de France Fédérale Féminine,
- Les clubs VOLLEY CLUB HYERES/PIERREFEU LA LONDE et RENNES ETUDIANTS CLUB pour la Coupe de France Fédérale Masculine.

Après délibération, la Commission Fédérale Sportive a décidé d'attribuer les événements aux clubs suivants :

- **SAINT DIE DES VOSGES VOLLEY BALL** pour la Coupe de France Fédérale Féminine
- **RENNES ETUDIANTS CLUB** pour la Coupe de France Fédérale Masculine

La Commission remercie le VOLLEY CLUB HYERES/PIERREFEU pour avoir candidaté sur cet événement.

COLLECTIFS ELITE FEMININS

La Commission Fédérale Sportive valide l'ensemble des collectifs de l'Elite Féminine pour les Play off/ Play down de la Saison 2024/2025. L'ensemble des collectifs est joint en annexe du présent procès-verbal.

Messieurs DEBARD et QUINQUIS, entraîneurs de club Elite Féminins, n'ont pas participé à cette décision.

Le Président de la CFS
M. Michel COZZI



Le Secrétaire de Séance
M. Thierry MINSEN

